



Devenez chef de projet « structuration touristique » du territoire de la Vallée de la Vézère en Périgord Noir qui a pour ambition de devenir destination de tourisme durable d'excellence

Sous la responsabilité de la communauté de communes Vallée de l'Homme et en étroite relation avec les 2 directeurs d'offices de tourisme, le chef de projet aura pour mission d'animer et de coordonner **le projet de structuration touristique des deux communautés de communes** (Vallée de l'Homme et Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort).

Il travaillera avec les partenaires institutionnels (Région, Département, MONA, Pays, Chambres consulaires ...) et en réseau avec les chefs de projet Aquitains et notamment en Périgord Noir.

En 2015, les communautés de communes du "Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort" et de "la Vallée de l'Homme" se sont associées pour y répondre et faire émerger la destination "Vallée Vézère" en présentant un périmètre de travail commun (65 communes).

Les élus ont validé pour stratégie fédératrice, **d'orienter la vallée de la Vézère vers une destination durable d'excellence**, en s'appuyant sur les 3 piliers du développement durable : social, environnemental et économique, associé à un plan d'actions 2015-2020.

- Axe 1 : Améliorer l'accessibilité et la visibilité de la destination
- Axe 2 : Faire de la qualité une priorité de développement
- Axe 3 : Encourager le mouvement de "locavore"
- Axe 4 : Faire des habitants les premiers ambassadeurs de la destination

MISSIONS :

- Modernisation des structures d'accueil
- Professionnalisation et démarches collectives de qualité
- Stratégie numérique
- Optimisation des moyens financiers des OT
- Observation locale et prospective

ACTIONS :

Certaines actions inscrites dans les axes définis ont déjà été engagées et nécessitent un suivi :

- Réseau de Greeters
- Déploiement d'un Wifi territorial
- Charte d'engagement environnementale « Eco-tourisme en Vézère »

DEGRE D'AUTONOMIE DANS LES MISSIONS

Liberté d'exécution des missions dans le cadre du plan d'actions défini.

Obligation de rendre compte régulièrement auprès de la direction de l'exercice des missions.

Proposition à la direction des moyens d'amélioration du service et/ou du matériel.

FORMATION REQUISE ET COMPETENCES

Master ou BAC +3 à +5 dans le tourisme, développement local en milieu rural, aménagement du territoire.

Savoirs

Connaissance du secteur touristique institutionnel du territoire
Connaissances en développement durable
Connaissances en matière de tourisme en milieu rural
Bonne culture générale

Savoir-faire

Maîtriser l'outil informatique et les réseaux sociaux
Savoir adapter son discours aux différents publics
Capable de monter des dossiers techniques, administratifs et financiers
Qualités rédactionnelles et de synthèse
Qualités relationnelles, bonnes capacités d'animation, aptitudes à la conduite de réunions

Savoir-être

Force de proposition, curieux et créatif
Ponctuel, rigoureux et méthodique
Savoir prendre des initiatives et se fixer des priorités
Capacité à travailler en équipe
Capacité d'analyse et de synthèse
Respect de la confidentialité

TYPE DE CONTRAT

Contractuel de la fonction publique territoriale à temps plein, CDD de 3 ans.

DATE EMBAUCHE PREVUE

13/05/2019

REMUNERATION

Rémunération : selon profil (env. 2000 € brut mensuel)

Temps de travail : 35 heures

Lieu de travail : Poste basé à Montignac/Les Eyzies/Terrasson/Le Bugue + déplacements sur le territoire d'appel à projet

Permis B obligatoire (déplacements fréquents)

Envoyer CV et lettre de motivation par courrier ou mail avant le 30/04/2019 à :

M. Le Président

Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme

28 avenue de la Forge

24620 LES EYZIES

a.peyre@cc-vh.fr